

A photograph of a water treatment plant with various pipes, valves, and handwheels, all tinted in shades of blue. A large white arch is superimposed over the image, containing the text 'Journée mondiale de l'eau' and '22 mars 2025'.

Journée mondiale de l'eau

22 mars 2025

VISITE PRESSE
18 mars 2025

DE L'USINE DE PRODUCTION
D'EAU POTABLE
DU MONT-VALÉRIEN

QUELS ENJEUX
sur la qualité de l'eau pour
un syndicat comme Sénéo ?

sénéo
Le service public de l'eau



INTERDIRE TOUS LES PFAS : une urgence pour notre santé, notre environnement et notre économie



**Tribune Libre
de Josiane Fischer,**
Présidente de Sénéo,
Conseillère départementale
des Hauts-de-Seine,
Adjointe au maire
d'Asnières-sur-Seine

En tant que Présidente de Sénéo, deuxième syndicat producteur et distributeur d'eau potable en France desservant dix communes du Nord des Hauts-de-Seine (610 000 habitants et près d'un million d'usagers quotidiens), je me félicite que la loi visant à interdire certains usages des PFAS ait été récemment adoptée et promulguée. Cependant, cette avancée reste insuffisante face à l'ampleur du défi sanitaire et environnemental que représentent ces substances.

Une menace sanitaire avérée

Les PFAS restent utilisés dans de nombreux produits du quotidien. Ils s'accumulent dans l'eau, les sols et nos organismes. Leur diffusion est telle que personne n'est épargné, en particulier les plus fragiles comme les enfants ou les femmes enceintes. Ces substances entraînent des conséquences graves sur la santé : cancers, troubles hormonaux ou maladies cardiovasculaires.

Chez Sénéo, si les niveaux détectés restent faibles et inférieurs aux seuils réglementaires actuels, ces polluants perturbent durablement nos écosystèmes et contaminent nos ressources en eau.

Une loi bienvenue mais incomplète

La loi adoptée en février dernier prévoit dès janvier 2026 l'interdiction progressive des PFAS dans plusieurs catégories importantes : cosmétiques, farts de ski, textiles d'habillement... Cette avancée est positive mais comporte encore des lacunes majeures. Par exemple, les ustensiles de cuisine restent autorisés alors qu'ils libèrent des PFAS au fil de leur usage, contaminant directement notre alimentation ainsi que l'eau utilisée pour leur nettoyage.

Des coûts croissants supportés par les consommateurs

Les coûts liés au traitement nécessaire à la potabilisation de l'eau augmentent sans cesse. Ce sont aujourd'hui les consommateurs qui supportent cette facture via leur tarif d'eau potable, alors même que certains industriels et certaines pratiques agricoles sont à l'origine directe de ces pollutions. Cela démontre clairement l'inefficacité actuelle du principe « pollueur-payeur » face aux PFAS.

L'urgence d'une interdiction totale

En Europe, le coût estimé pour dépolluer sols et eaux pourrait atteindre jusqu'à 2 000 milliards d'euros sur vingt ans*. Nous ne pouvons plus accepter que des pollutions définitives soient imposées à nos ressources vitales.

Réglementer au cas par cas ces substances est une impasse. Leur diversité chimique (plusieurs milliers de variantes) rend cette approche inefficace et chronophage. Certains pays européens comme la Belgique ou l'Allemagne ont déjà pris des mesures ambitieuses avec des restrictions strictes. **Au-delà du plan ministériel actuel sur les PFAS, la France doit suivre cet exemple en adoptant rapidement une interdiction totale assortie d'un calendrier clair permettant aux industriels comme aux chercheurs de s'adapter efficacement.**

L'inaction n'est plus acceptable. Nous devons prendre pleinement nos responsabilités en imposant une interdiction sans compromis des PFAS. Il est encore temps d'agir, avant que le coût humain, écologique et financier ne devienne insurmontable.

* Source : Enquête coordonnée par Le Monde publiée le 13 janvier 2025 - « PFAS : dépolluer l'Europe coûterait entre 95 et 2 000 milliards d'euros en 20 ans ».

sénéo

en quelques mots

Acteur important du cycle de l'eau en région Ile-de-France, Sénéo mène une politique volontaire de préservation de la ressource et de sensibilisation à l'environnement. Le syndicat propose un service de l'eau performant et responsable, avec 35 millions de m³ d'eau potable distribués chaque année aux 610 000 habitants de 10 communes de l'ouest francilien et aux 380 000 personnes qui viennent y travailler tous les jours.

Des engagements au service d'une eau de qualité

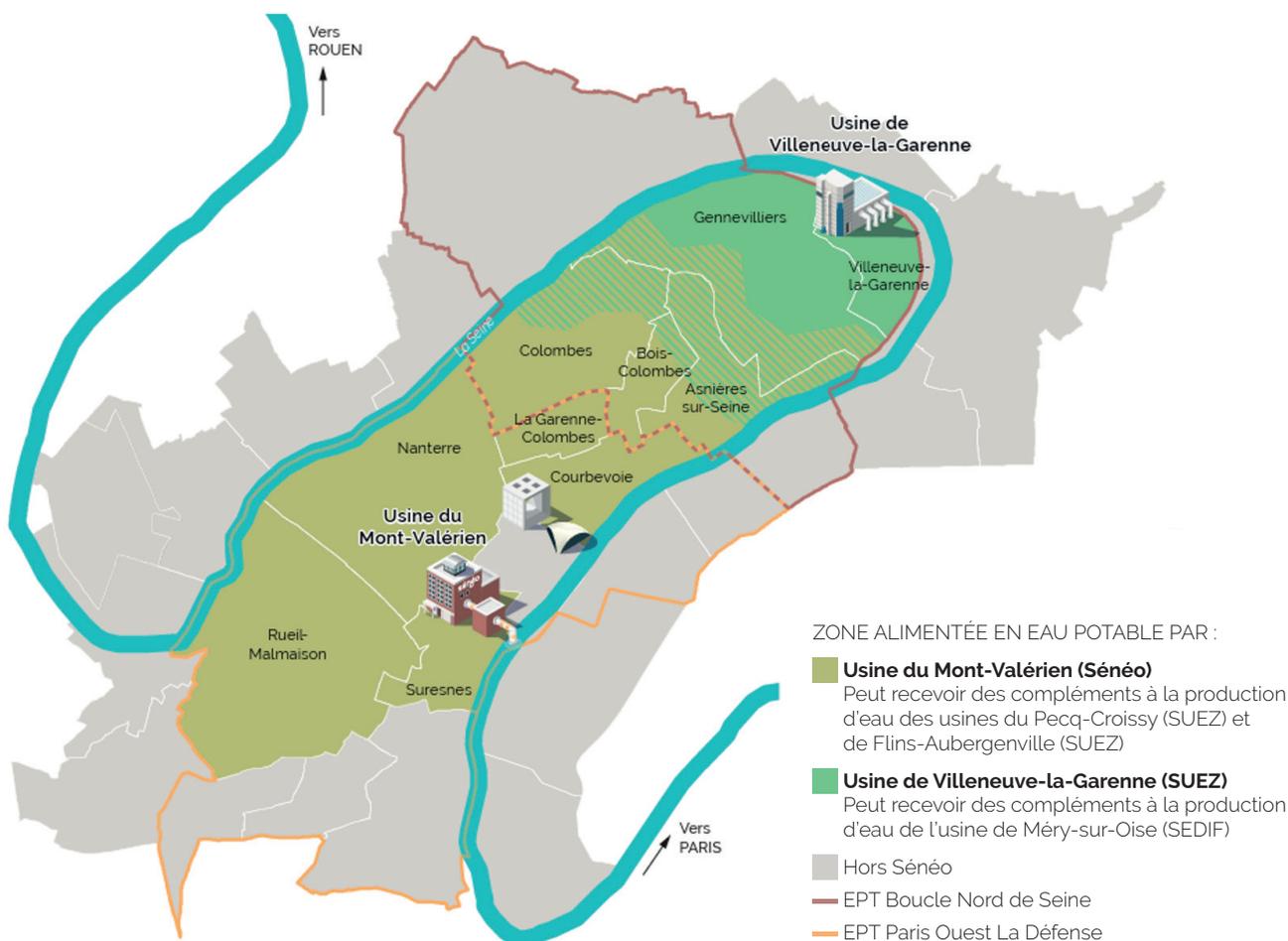
Depuis 1933, Sénéo s'engage à produire une eau de qualité irréprochable et à développer plus ses services au meilleur prix. Le syndicat s'appuie sur des innovations technologiques pour rendre le réseau plus sûr, optimiser sa production, garantir une meilleure qualité d'eau et digitaliser l'expérience client.

Le territoire de Sénéo s'étend sur les Établissements Publics Territoriaux Paris Ouest La Défense et Boucle

Nord de Seine. Dix communes (Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Nanterre, Suresnes, Villeneuve-la-Garenne et Rueil-Malmaison) ainsi que le port autonome de Gennevilliers et une partie du périmètre de La Défense sont desservis par le syndicat.

L'eau distribuée provient en majorité, des eaux de surface prélevée dans la Seine au niveau de Suresnes et potabilisées à l'Usine du Mont Valérien.

Du fait de la densité de sa population et de l'urbanisation galopante de ce territoire, la gestion de l'eau du Bassin parisien représente un défi majeur. **En France, la consommation moyenne d'eau par habitant est d'environ 150 litres par jour.** Dans les zones urbaines denses comme le Bassin parisien, elle est principalement destinée à l'hygiène, aux sanitaires et aux tâches ménagères, avec seulement 7 % utilisés pour la boisson et la préparation des aliments. **En Île-de-France, ce sont environ 12 millions d'habitants consomment de l'eau potable, soit environ 1 milliard de m³ d'eau potable par an.**



Une eau 100% conforme aux normes en vigueur

La fourniture à la population française d'une eau du robinet de bonne qualité est un enjeu de santé publique. L'eau du robinet fait l'objet d'un suivi sanitaire régulier, de façon à en garantir sa qualité pour la population ; c'est l'aliment le plus contrôlé en France.

Sénéo doit respecter des normes de qualité basées sur 54 critères de qualité répartis en 4 groupes

Paramètres microbiologiques

Paramètres chimiques

Indicateurs témoins du bon fonctionnement des installations de production et de distribution

Indicateurs de radioactivité

La qualité de l'eau est soumise à 2 types de contrôle



Un contrôle sanitaire officiel

qui relève de la compétence des pouvoirs publics par l'intermédiaire des Agences Régionales de Santé (ARS).

Les échantillons d'eau prélevés à différents points de contrôle sont analysés par des laboratoires agréés par le ministère de la Santé. Les résultats de ces analyses sont publics et font l'objet d'un affichage en mairie.



Une surveillance permanente gérée par SUEZ

qui permet d'ajuster plus finement le traitement de l'eau, pour garantir la conformité sanitaire 24 h/24. Cette surveillance s'opère grâce à des contrôles continus et permanents, complétés par des prélèvements ponctuels analysés dans un laboratoire accrédité COFRAC (Comité français d'accréditation).

sénéo

Le service public de l'eau

en quelques chiffres



2^e syndicat producteur et distributeur d'eau potable de France



35 millions de m³ d'eau potable distribués chaque année



610 000 usagers de 10 communes de l'ouest francilien



1 000 km de canalisations dont 7 km renouvelés chaque année



1 500 capteurs acoustiques pour détecter les fuites



1 usine de production d'eau potable avec unité de décarbonation intégrée



15 réservoirs pour un stockage de 86 400 m³



+ 4 000 prélèvements d'eau sont effectués et analysés chaque année



Une eau conforme à 100%, 24h/24

USINE DU MONT VALÉRIEN



1906

inauguration de l'usine

1,6 km

distance entre l'usine de pompage en Seine et l'usine de traitement

64 000 m³

Volume d'eau potable produit en moyenne par jour

3 600 tonnes /an

de boues récupérées et réutilisées pour l'épandage sur les terres agricoles de la région

4 000 prélèvements / an

d'eau analysés par pour garantir une qualité irréprochable

Sur l'Usine de potabilisation du Mont-Valérien, l'eau pompée dans la Seine est traitée au travers d'une succession de technologies destinées à la clarifier, la filtrer et la désinfecter. L'eau est ensuite stockée dans des châteaux d'eau et des réservoirs puis distribuée chez les habitants par le réseau de canalisations. Sur un volume d'eau potable d'environ **64 000 m³ produit par l'usine du Mont-Valérien en moyenne par jour, plus de 4 000 prélèvements d'eau sont effectués et analysés** chaque année en entrée et en sortie d'usine, ainsi que sur l'eau distribuée.

Une unité d'adoucissement intégrée

En Ile-de-France, l'eau est naturellement riche en calcaire. Pour y remédier, Sénéo a intégré, depuis juillet 2018, une unité d'adoucissement collectif dans les étapes du traitement de l'eau de son usine du Mont-Valérien. Ce procédé innovant consiste, par une réaction chimique, à précipiter le calcaire, qui est ensuite récupéré pour être valorisé sur les terres agricole et permet de réduire le calcaire de moitié. Les désagréments causés par celui-ci comme l'entartrage des appareils électroménagers et la surconsommation énergétique sont ainsi atténués. La minéralité de l'eau est conservée alors que l'économie générée pour un foyer classique (4 personnes dont 2 adultes) est de l'ordre de 150€ par an.





Le service public de l'eau

**Acteur responsable et engagé,
Sénéo place au cœur de
ses préoccupations la protection
de la ressource en eau
pour un service public de l'eau
performant et responsable.**

Contacts Presse de Sénéo

Agence EKNO

Marie Fradelizi :
06 67 50 85 82 • marie.fradelizi@ekno.fr

Sophie Rousset
06 83 76 80 93 • sophie.rousset@ekno.fr

Pour en savoir plus :

www.seneo.fr

